

BAC PRO MV VP – Maintenance des Véhicules

Option : Voitures Particulières

En apprentissage – 2nd et 3^{ème} année – CHAMBERY
3^{ème} année – SEYNOD

OBJECTIFS

Obtention du **BAC PRO MV VP - Maintenance des Véhicules - Option : Voitures Particulières**

- Réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective
- Effectuer des diagnostics sur les véhicules
- Réceptionner et restituer le véhicule
- Participer à l'organisation de la maintenance

CONTENUS

Collecte des données nécessaires à son intervention

Communication interne et avec les tiers

Préparation de son intervention

Diagnostic d'un dysfonctionnement mécanique

Diagnostic d'un système piloté

Remise en conformité les systèmes, les sous-ensembles, les éléments

Mesures sur véhicule

Contrôles, essais

Réglage, paramétrage d'un système

Préparation d'un véhicule

Gestion d'un poste de travail

Matières générales

PRÉ-REQUIS

Répondre aux critères d'éligibilité au contrat d'apprentissage

Avoir validé son année de BAC PRO antérieure

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription via PARCOURSUP

Admission sur dossier et entretien

PUBLIC

Jeunes sous statut scolaire ou apprenti en continuité de parcours

Accessible aux personnes en situation de handicap

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Rythme hebdomadaire : **35 h**
- Nombre de participants : **4 à 6 maximum**
- **Présentiel** en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques
- Formation individualisée accompagnée
- Formation pratique en atelier ou en situation de travail
- Groupe en mixité de public

INTERVENANTS

Enseignants titulaires de l'Education Nationale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Dossier Professionnel
- Épreuves pour chaque bloc de compétences
- La progression des acquis est évaluée régulièrement tout au long de la formation

VALIDATION

- Niveau 4 (BAC Général, Technologique ou Professionnel)
- [RNCP : 19117](#)
- Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences selon le référentiel

TARIF

Selon le niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage [cf. référentiels dédiés]

- Aucun frais à la charge de l'apprenti
- Frais pédagogiques pris en charge par l'OPCO ou l'entreprise d'après les modalités des branches professionnelles

Nous consulter pour un parcours personnalisé sur mesure

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

DURÉE INDICATIVE

Durée totale maximale : **1607 h / an**

En centre : **675 h**

En entreprise : **932 h**

Cette durée est ajustable en fonction des dispenses d'examen

DÉLAI D'ACCES

1 session par an en septembre

DATES PRÉVISIONNELLES

Du **01/09/2025** au **09/07/2027**



CONTACTS COMMERCIAUX ET LIEUX

Lycée Louis Armand – CHAMBERY
Bruno HAMY – DDFPT – **04 79 72 30 30**
bruno.hamy@ac-grenoble.fr
bde-lpo-louis-armand@ac-grenoble.fr

Lycée Amédée Gordini – SEYNOD
Bernard LOICHOT - DDFPT – **04 79 37 17 02**
bernard.loichot@ac-grenoble.fr



Les lycées sont accessibles aux personnes en situation de handicap

POURSUITE D'ÉTUDES

BTS maintenance des véhicules option A voitures particulières, BTS motorisations toutes énergies

MÉTIER / DEBOUCHÉS

Mécanicien automobile, garagiste, contrôleur technique, metteur au point

→ Plus d'informations

[BAC PRO MV VP - Onisep](#)

LES + DE LA FORMATION

Indicateurs 2024

- Taux de réussite aux examens = **84%**
- Taux de satisfaction = **95.2%**
- Taux d'insertion professionnelle = **56%**